

S 05 L H 71/8

3711
(1942)

A

Reconstruction du pont d'Armentières sur la Lys
(ligne de Paris à Calais)

Lettre SNCF au MTP

27. 5.42

Reconstruction du pont d'Armentières sur la Lys (ligne de Paris à Calais)

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Région du Nord

Paris, le 27 mai 1942.

Ligne de Lille à Calais.

- C O P I E -

Reconstruction du
pont d'Armentières sur la Lys

P.K. 21 836

Monsieur le Ministre,

Veg 014 021-1
2

3351-0 J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, le projet relatif à la reconstruction du pont d'Armentières, sur la Lys, situé au P.K. 21, 836 de la ligne de Lille à Calais et dont les tabliers métalliques, les deux piles en rivière ainsi que la culée, côté Lille, ont été détruits, et la culée, côté Calais, endommagée en mai 1940.

A l'occasion de cette reconstruction, il a été décidé de donner satisfaction à une demande du Service de la Navigation tendant à obtenir l'augmentation du tirant d'air de la passe navigable.

La dépense qu'entraînera l'exécution des travaux par les soins de la S.N.C.F., évaluée à 6.000.000 fr, sera répartie ainsi qu'il suit :

- 5.920.000 fr au compte de la Reconstruction de la S.N.C.F.,
- 80.000 fr à la charge de l'Etat (Ponts et Chaussées) pour l'augmentation du tirant d'air.

Je vous serais obligé de vouloir bien, après décision, me renvoyer un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications.-